

DIAGNOSTIQUER

UNE APPLICATION AU SERVICE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- ➔ Un outil de pilotage complémentaire de l'application « Faits établissement »
- ➔ Une application sécurisée, gérée par les groupes académiques climat scolaire (GACS) à destination des EPLE.
- ➔ Des questionnaires issus de la recherche et des enquêtes nationales de victimation instaurées par la DEPP.
- ➔ Des questionnaires anonymes validés par la Cnil et totalement dématérialisés.
- ➔ Un traitement rapide et harmonisé des résultats qui restent la propriété exclusive des EPLE.

UN CADRE DÉONTOLOGIQUE

- ➔ Une utilisation uniquement sur la base du volontariat des EPLE et hors situation de crise.
- ➔ Une charte déontologique et un protocole de passation de l'enquête explicites.
- ➔ Un accompagnement et une formation par les GACS.

ÉVALUER LE CLIMAT SCOLAIRE

- ➔ Donner la parole aux élèves et aux personnels et prendre en considération leur avis et leur expérience.

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

- ➔ Mobiliser l'ensemble des acteurs de la communauté éducative élargie (parents d'élèves, partenaires institutionnels et associatifs) pour améliorer la qualité de vie à l'École.

CHANGER LES REPRÉSENTATIONS POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES JUSQUE DANS LA CLASSE

- ➔ Favoriser la réussite des apprentissages pour tous comme pour chacun des élèves dans un climat scolaire serein.

AGIR

- Avant l'enquête -

RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT

- ➔ Pour assurer l'adhésion au projet et l'implication :
 - Informer le conseil d'administration de cette démarche ;
 - Présenter cette démarche aux personnels, aux élèves et aux familles.
- ➔ Organiser et accompagner la passation de l'enquête dans toutes les classes entre novembre et mai.
- ➔ Garantir le respect du cadre déontologique.

RÔLE DES GACS

- ➔ Présenter l'outil de diagnostic aux directions des EPLE.
- ➔ Former les personnels à la passation de l'enquête.
- ➔ Ouvrir et clôturer l'accès aux questionnaires.
- ➔ En fonction de la disponibilité et des ressources du GACS, aider si besoin à la passation de l'enquête avec l'appui des équipes mobiles de sécurité (EMS).

- Après l'enquête -

RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT

À COURT TERME

- ➔ Analyser conjointement les résultats avec les correspondants du GACS.
- ➔ Choisir et organiser les modalités de restitution dans l'EPLE.
- ➔ Restituer les résultats aux répondants et aux instances de l'EPLE.

À MOYEN ET À LONG TERME

- ➔ Engager la réflexion avec les équipes et les partenaires.
- ➔ Identifier et prioriser les actions à mener en lien avec les objectifs de l'École de la refondation et du socle (EMC, parcours citoyen et de santé...).
- ➔ Sensibiliser les élèves et les parents en fonction des besoins exprimés par l'enquête.
- ➔ Renouveler le diagnostic à échéance de 3 ou 4 ans pour valider les actions mises en place.

RÔLE DES GACS

À COURT TERME

- ➔ Traiter les résultats de l'enquête.
- ➔ Construire des éléments de comparaison avec l'enquête nationale de la Depp.
- ➔ Proposer une aide aux EPLE pour l'analyse des données consolidées.

À MOYEN ET À LONG TERME

- ➔ Engager dans la durée une démarche d'accompagnement de l'établissement.
- ➔ Sensibiliser et former les personnels en réponse aux besoins exprimés.
- ➔ Encourager une évaluation des actions mises en oeuvre par une nouvelle enquête à échéance de 3 ou 4 ans.